

## **Avis d'attribution:**

Le Maire de Mions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° 2015-050 du 17 septembre 2015 par lequel le Conseil Municipal charge le Maire de prendre, par délégation, certaines des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Dans le cadre de cette délégation, Monsieur le Maire a signé le marché public suivant :

Marché de Réfection des toitures des bâtiments communaux (Marché n° 13/2017) ;

La durée du marché est de 8 semaines à compter de la date de notification.

- Lot 1 : ESPACE CONVERGENCE (marché n° 13-1/2017) a été notifié le 26/07/2017 à la société SIC ETANCHEITE pour un montant total de 67 708,87 € HT (81 250,64 € TTC)
- Lot 2 : ANNEXE CLSH (marché n° 13-2/2017) a été notifié le 26/07/2017 à la société MARTI pour un montant total de 27 263,22 € HT (32 715,86 € TTC)
- Lot 3 : MAISON FUMEUX (marché n° 13-3/2017) a été notifié le 27/07/2017 à la société RUIZ pour un montant total de 62 613,60 € HT (75 136,32 € TTC)